

Le BTSA PA par apprentissage forme des spécialistes de l'élevage et des filières animales qui disposent de solides connaissances dans l'ensemble des techniques de productions animales.

L'apprentissage vous octroie une expérience professionnelle reconnue et un **diplôme de niveau 5**.

Plusieurs projets professionnels sont envisageables à l'issue de la formation :

- Accéder à un **emploi de conseiller technique\* ou de technico-commercial** dans des organismes ou entreprises en relation avec l'élevage (exploitation, groupement de producteurs, coopératives, chambre d'agriculture, négociants, alimentation animale, inséminateur...),
- S'installer, reprendre ou s'associer sur une **exploitation agricole**,
- **Poursuivre les études** (certificat de spécialisation, licence pro, prépa ATS Bio, école d'ingénieurs).



### Conditions d'inscription et prérequis :

- Avoir un diplôme de niveau 4 (bac)
- Conclure un contrat d'apprentissage de 2 ans avec une entreprise en productions animales (groupements de producteurs, organismes agricoles et para-agricoles, exploitations agricoles ...)

**Public cible :** candidats de 16 à 29 ans

**Modalité de sélection des candidats :** sur entretien



**Calendrier :** formation de Septembre à Juillet n+2  
Pour une entrée en cours de formation, merci de nous contacter.

*Le délai d'accès à la formation est en fonction du début du contrat d'apprentissage*

### \*Principales activités et conditions d'environnement du métier de conseiller d'élevage :

« Le conseiller d'élevage travaille dans une structure agricole.  
Il est spécialisé dans un secteur de production en particulier en élevage et apporte son expertise pour améliorer la qualité de la production.  
A partir de l'analyse des données technico-économiques de l'élevage, il conseille l'éleveur sur la gestion et le suivi de ses animaux et établit ses préconisations pour l'aider à améliorer la rentabilité de l'exploitation.  
Le conseiller d'élevage travaille souvent pour une organisation professionnelle, un groupement de producteurs, une chambre d'agriculture. »

## ORGANISATION DE LA FORMATION

**En entreprise**, l'apprenti encadré par le maître d'apprentissage se forme **55 semaines sur 2 ans**.

**Au CFPPA**, la formation alterne entre apports techniques en salles avec des formateurs spécialisés, des visites d'entreprises agricoles et para-agricoles, de la pratique en élevage, des interventions d'experts (en nutrition animale, génétique, vétérinaire, ...) et la valorisation des vécus en entreprise.

Les séances au CFPPA représentent 1 365 h sur 2 ans, soit **39 semaines de formation sur 2 ans**



*Possibilité d'adapter le parcours en fonction des acquis du candidat (tests de positionnement, VAA)*



## Taux d'insertion et de satisfaction des apprentis :

↳ Taux d'insertion professionnelle : 100% (dont 45% en poursuite d'études)

↳ Taux de satisfaction : 75%

Les indicateurs de résultats sont disponibles sur : [www.inserjeunes.education.gouv.fr](http://www.inserjeunes.education.gouv.fr)



## Frais pédagogiques, rémunération et financement :

La formation par apprentissage est gratuite pour les apprenants.

Rémunération et financement : se reporter à la plaquette « CFPPA de l'Allier formations par apprentissage ».



Ce diplôme est également accessible par la VAE et la formation continue.



## Accessibilité au public en situation de handicap

Les locaux sont adaptés à l'accueil de public en situation de handicap. Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement personnalisés vous seront proposés si besoin.

## CONTENU DE LA FORMATION

### Modules d'enseignements généraux (1/3 du temps de formation)

Techniques d'expression, communication, animation et documentation  
Traitement des données  
Langue vivante  
Education physique et sportive  
Technologies de l'information et du multimédia  
Organisation économique sociale et juridique

### Modules professionnels scientifiques et techniques

Productions animales et société  
Filières des productions animales  
Fonctionnement de l'exploitation  
Biologie écologie, chimie et statistiques liées aux productions animales  
Technologie générale et comparée des productions animales : alimentation, reproduction, génétique, croissance et développement et santé animale

Appréciation, manipulations et interventions sur les **ovins, bovins, porcins** et sur les surfaces fourragères

### Modules d'Initiatives Locales

- Conversion en Agriculture Biologique  
- 1 thématique au choix parmi : valorisation des chevaux et poneys, se diversifier en élevage avicole de chair ou le numérique et l'informatique au service de l'exploitation agricole

**Accompagnement personnel à la préparation aux épreuves terminales (rapport...), accompagnement à l'insertion professionnelle.**

**Mobilité Erasmus possible**

## Evaluation

Le diplôme BTSA PA est attribué pour 50% des coefficients en épreuves nationales terminales et 50 % des coefficients en CCF (contrôles en cours de formation). Le candidat n'a pas la possibilité de valider uniquement des blocs de compétences.

Taux de réussite : 62%

